

Chez nos infirmières

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **65 (1956)**

Heft 7

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Tout, dans la pouponnière, est conçu pour que l'enfant ne soit pas seul. Les cloisons sont en verre pour qu'il puisse voir ses petits voisins, leur sourire, échanger avec eux les mimiques qui sont les premiers contacts sociaux. Les chambres sont claires par leur éclairage et la couleur qui les revêt; il y a partout des fleurs et des jouets.

Que l'on ne croie pas que ce soit là une peinture idyllique de la pouponnière. Chacune des exigences qui ont été formulées sont un élément indispensable au traitement du nourrisson débile:

- Surveillance médicale très attentive;
- Soins d'hygiène, prophylaxie des infections;

- Diététiques;
- Choix et nombre du personnel;
- Attention particulière donnée au développement psychique du nourrisson.

Le médecin-chef est le docteur Paul Bertoye, médecin des hôpitaux de Lyon, son assistant le docteur Nicolas Boulez, ancien interne des hôpitaux.

L'étendue de la propriété permet d'avoir un jardin potager qui fournit les légumes durant six mois de l'année environ. Neuf vaches, surveillées par un vétérinaire, permettent d'avoir pour les enfants un lait sain, utilisé dans l'heure qui suit la traite, garantie essentielle des qualités demandées au lait frais.

CHEZ NOS INFIRMIERES

L'Ecole de perfectionnement à Lausanne

L'Ecole croix-rouge de perfectionnement pour infirmières a, dès le 1^{er} septembre 1956, transféré provisoirement son siège de Zurich à Lausanne, à l'adresse suivante: « Le Verger », 2, chemin de Montcalme, Lausanne - téléphone (021) 23 20 60.

En mission au Canada

M^{lle} N. Bourcart, directrice de l'Ecole croix-rouge de perfectionnement pour infirmières, s'est embarquée le 17 septembre à destination du Canada. Bénéficiant d'une bourse d'étude accordée par l'OMS, à Genève, elle suivra pendant une année les cours de la « School of Nursing » de l'Université de Toronto.

Sessions d'automne

Les sessions d'examens suivantes ont eu ou auront lieu en septembre et octobre dans des écoles d'infirmières reconnues par la Croix-Rouge suisse:

- 4 septembre: Ecole d'infirmiers de l'Hôpital cantonal de Lucerne;
- 13 septembre: Maison d'infirmières de la Croix-Rouge, Zurich;
- 14 septembre: **Le Bon Secours, Genève;**
- 15 septembre: Hôpital St-Nicolas, Ilanz;
- 25/27 septembre: **La Source, Lausanne;**
- 26/27 septembre: Lindenhof, Berne; Maison suisse de gardes-malades, Zurich;
- 27 septembre: Fondation de gardes-malades de l'Eglise nationale bernoise, Langenthal; Ecole d'infirmiers de l'hôpital cantonal, Winterthour;
- 9 octobre: Baldegg, Sursee;
- 18 octobre: Notkerianum, St-Gall;
- 25 octobre: Ecole de l'hôpital cantonal d'Aarau;
- 26/27 octobre: Ecole Valaisanne d'infirmières, Sion.

A l'école de Bellinzone

La première session d'examens organisée par l'école cantonale infirmière de Bellinzone, à l'issue desquels 12 infirmières et 2 infirmiers ont obtenu leur diplôme, s'est déroulée le 31 juillet, en présence de représentants des autorités cantonales tessinoises et de la Croix-Rouge suisse.

Ecole du Lindenhof

Dans sa séance du 30 août, la Direction de la Croix-Rouge suisse a approuvé le rapport et les comptes annuels 1955, ainsi que le budget 1956 de la Fondation croix-rouge du Lindenhof.

Le touchant souvenir d'un mineur tombé à Marcinelle à son ancienne infirmière genevoise

Les journaux ont rapporté le touchant témoignage d'un mineur disparu dans la catastrophe de Marcinelle à

l'ancienne infirmière romande, M^{lle} Henriette Treyvaud, qui le soigna en 1912, jeune infirmière, et alors que le disparu n'avait encore que 16 ans, lors d'une grave opération. Dans le boîtier de la montre que portait le mineur, on retrouva un papier exprimant le désir que sa montre, après sa mort, fût envoyée à celle qui s'était dévouée pour lui jadis. Son vœu fut exaucé, ce n'est pas sans émotion que l'infirmière, aujourd'hui mariée à Genève, reçut le souvenir qui lui venait dans de si tragiques circonstances après 44 ans.

Soins au foyer

LA PREMIERE RENCONTRE INTERNATIONALE DES MONITRICES A EU LIEU A GENEVE DU 17 AU 22 SEPTEMBRE

La première rencontre internationale de monitrices de soins au foyer a eu lieu à Genève du 17 au 22 septembre sous les auspices de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et au siège du Comité international. Les assistantes étaient au nombre de vingt-deux, représentant sept pays: Allemagne (5 déléguées), Belgique (2), Etats-Unis (1), France (4), Italie (3), Portugal (1) et Suisse (4); M^{lles} Yvonne Hentsch et Lilli Petschnigg représentaient la Ligue. La Suisse était représentée par M^{lles} D. Eidenbenz, de Zurich, N. Exchaquet, de Genève, V. Rauch, de Genève, et N. Vischer, directrice de l'enseignement de la Croix-Rouge suisse.

Après la séance d'ouverture, présidée par M^{lle} Petschnigg, et les vœux de bienvenue des représentants de la Ligue, du C. I. C. R. et de la Croix-Rouge genevoise, des séances de travail se succédèrent matin et après-midi pendant les trois premières journées. Au cours de ces séances, des monitrices de divers pays présentèrent à tour de rôle les leçons de soins au foyer. D'intéressantes discussions eurent lieu également sur la formation de monitrices non infirmières et sur l'enseignement international des soins au foyer.

La fin de la semaine fut consacrée à des visites approfondies du secrétariat de la Ligue et de ses différents services ainsi que du Comité international, de l'Organisation mondiale de la santé, de l'Exposition internationale de l'éducation et de l'Ecole genevoise d'infirmières du Bon Secours. Nous aurons l'occasion de revenir dans une prochaine édition sur le travail concret effectué au cours de cette première et fructueuse rencontre que termina une réception offerte par la Croix-Rouge suisse et la section genevoise dans la propriété aimablement mise à disposition par M. et M^{me} F. Barbey-Ador.